

Informations forestières AFT du 8 juillet 2024

Chers adhérents

L' AFT a le plaisir de vous adresser sa deuxième lettre d'informations forestières diffusée

par mailing. Celles-ci comme la 1ère sont également accessibles et téléchargeables dans la page Actualités de notre nouveau site web (voir ci-après).

Cette diffusion d'informations s'inscrit dans la nouvelle politique de communication que notre association souhaite mettre en œuvre pour favoriser ses liens et ses échanges tant aujourd'hui avec ses adhérents que demain avec ses partenaires associatifs et institutionnels, et plus largement avec l' ensemble des personnes intéressées par les enjeux des forêts tropicales et d'Afrique du Nord.

L'AFT a finalisé la création de son site web, fonctionnel et donc consultable depuis le 1er juillet 2024 grâce à la mobilisation de nos deux collègues Claude Lebahy et Yves

Nouvellet : <https://assofortrop.fr/>

Vous trouverez également des informations sur la vie de l'association, mais plus largement sur les enjeux, les actualités et les ouvrages relatifs aux forêts tropicales et d'Afrique du Nord. Vous aurez également accès aux productions de l'AFT (ouvrages, Feuilles du Flamboyant, articles, ...). Des améliorations et évolutions du site sont prévues : **vos remarques et commentaires sont les bienvenus !**

D'autres supports à vocations techniques (revues) ou de témoignages (livres) resteront également des vecteurs de nos échanges à venir. Une présentation de cette politique de communication de l'AFT sûrement améliorée vous sera faite une fois celle-ci stabilisée.

Nous vous prions d'excuser les imperfections de ces premières lettres d'informations, et sommes à l'écoute de vos suggestions et remarques comme de vos attentes.

Merci également de vos remontées d'informations que vous souhaiteriez voir partagées , via notre nouvelle adresse mail (contact@assofortrop.fr) mentionnée en pied de page.

Bonne lecture et à bientôt.

Bernard Mallet,
Président de l'AFT

Nouveauté : le site web AFT est ouvert !



**L'Association des Forestiers
Tropicaux et d'Afrique du Nord (AFT)**
Une association fondée en 2017, sur la base d'une ancienne amicale.

Le site de l'AFT est désormais finalisé avec un 1er rendu et l'ouverture de son accès aux adhérents AFT comme à tous les publics :

<https://assofortrop.fr/>

Ce site bénéficiera d'évolutions dans les mois à venir.

Merci pour vos retours et commentaires sur ce site par mail :

contact@assofortrop.fr

Informations internationales

Agenda :

- **2 au 5 juillet 2024** : Première conférence sur le boisement et le reboisement - CIAR 1 - Kintélé - Congo <https://www.ciar-damar.org/index.php/>
- **4 au 8 novembre 2024** : 8ème Semaine Forestière Méditerranéenne à Barcelone : <https://mediterraneanforestweek.org/fr/>
- **11 au 19 novembre 2024** : COP 29 à Bakou en Azerbaïdjan
- **5 décembre 2024** : Journée mondiale des sols . la thématique FAO de cette journée sera consacrée aux données et informations sur les sols.

Informations tropiques

CSTF : 8 recommandations pour améliorer l'implication des populations locales dans les projets de restauration forestière en Afrique Centrale

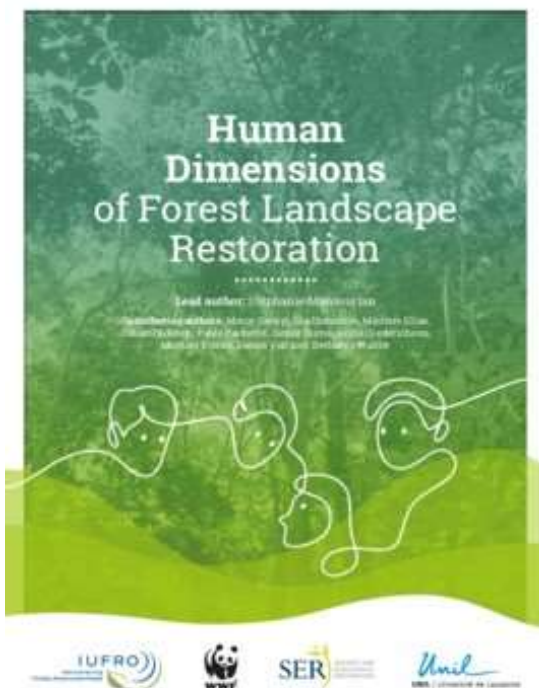


En Afrique centrale, la dégradation forestière et la déforestation ont lieu principalement dans le complexe rural, constitué d'une mosaïque agricole et arborée. La restauration et la pérennisation de ces espaces passent par des actions avec et pour les populations locales. Les expériences passées montrent : (i) **un besoin d'intégrer la diversité des acteurs** afin de proposer des solutions adaptées aux bénéficiaires ciblés, (ii) **l'importance des bénéfices économiques à court et moyen terme** pour que les populations locales s'impliquent vraiment dans les initiatives de restauration forestière et (iii) **la nécessité de penser au-delà des logiques actuelles de projets** .

La note éditée par le CSTF recommande ainsi que les futures initiatives de restauration forestière intègrent les populations locales d'Afrique centrale dans leur multiplicité et soient en mesure de proposer des appuis techniques diversifiés, adaptés aux conditions locales et offrant des opportunités économiques aux bénéficiaires. Il est également recommandé de travailler sur le temps long à l'émergence des conditions économiques et des modèles de gouvernance afin de pérenniser les interventions. Enfin, il est également recommandé de développer la capitalisation à partir des initiatives passées et en cours.

<https://www.cst-foret.org/ressource/note-de-politique-no4-enjeux-de-limplication-des-populations-locales-dans-les-initiatives-de-restauration-forestiere-en-afrique-centrale/>

Vous pouvez également consulter cet article sur la page Actualités de notre site



Dimensions humaines de la restauration des paysages forestiers (RPF)

La restauration des paysages forestiers (RPF) est d'abord une affaire humaine. Dans toutes les approches de restauration des paysages forestiers, les hommes font partie du système socio-écologique. Peuvent également être affectées directement diverses composantes de l'écosystème naturel : sol, végétation, forêt, diversité faunistique... Il est donc essentiel de comprendre et d'inclure les dimensions humaines du RPF à toutes les étapes de la planification, de la mise en œuvre et du suivi. Alors que la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes entraîne des investissements croissants pour le FPR, il est urgent d'améliorer la manière dont les dimensions humaines sont prises en compte dans ces projets.

Une publication, promue par l'IUFRO, le WWF, le SER et l'UNIL, vise précisément à améliorer la compréhension des dimensions humaines du RPF et fournir des conseils aux praticiens dans leurs projets RPF. Publication disponible sur :

<https://www.iufro.org/publications/joint-publications/article/2024/04/24/dimensions-humaines-de-la-restauration-des-paysages-forestiers/>



Informations européennes



Règlement contre la Déforestation de l'Union Européenne (RDUE) : point d'avancement

Ce règlement européen relatif à la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) entrera en vigueur le 30 décembre 2024. Les entreprises ont donc moins d'un an pour se mettre en conformité. Pour les microentreprises et les petites entreprises, la date est fixée six mois plus tard, au 25 juin 2025.

Le RDUE a ainsi 3 objectifs spécifiques :

- Minimiser le risque que les produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts n'entrent ou ne sortent du marché européen ;
- Augmenter la demande et le commerce de produits et matières premières n'ayant généré aucune activité de déforestation ou de dégradation des forêts ;
- Transformer les chaînes d'approvisionnement : avoir plus de transparence, faire évoluer les chaînes de valeur pour qu'elles ne soient liées à aucune source de déforestation

Lien pour télécharger le Guide RDUE édité par la Revue Le Commerce International du Bois ci-après : <https://www.lecommercedubois.org/actualites/996/le-rdue-adopte-par-le-conseil-de-l-union-europeenne>

Où en est-on ?

La filière bois tropical est déjà bien armée et avancée pour répondre aux nouvelles exigences du RDUE. Les certifications FSC® et PEFC/PAFC sont en effet déjà d'une haute exigence dans leurs critères qui, outre les aspects purement forestiers (aménagement, traçabilité), englobent le respect des communautés, le droit et la sécurité des travailleurs, le respect de l'environnement et la protection de la biodiversité.

Ces certificateurs de gestion durable tels que FSC ou PEFC travaillent activement à mettre à jour leurs procédures de certification de façon à être en conformité avec la mise en application du RDUE au 1^{er} janvier 2024. La plupart d'entre eux ont déjà mis à l'enquête publique sur leurs procédures de certification révisées en conséquence. Ces enquêtes publiques étant pour la plupart achevées, certaines d'entre elles (FSC notamment) seront désormais dans les prochaines semaines des sessions d'informations pour les utilisateurs, comme FSC le 3 juillet 2024, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025.

Voir les conditions d'inscription sur le site du FSC :

<https://fr.fsc.org/fr-fr/rdue/evenements-passes-et-a-venir>

Vous pouvez également consulter cet article sur la page Actualités de notre site



Partenaires

Le CIRAD a 40 ans : bon anniversaire !

Le 5 juin 1984 naissait le Cirad fondé par décret. Cet Établissement public à caractère industriel et commercial (Épic) est issu de la fusion d'instituts techniques et de recherche agronomique tropicale, comme historiquement le Centre Technique Forestier Tropical (CTFT) pour les sujets forestiers. Pour rappel, le Cirad est placé sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il apporte son soutien à la diplomatie scientifique de la France.

Présent sur tous les continents dans une cinquantaine de pays, le Cirad s'appuie sur les compétences de ses 1 800 salariés, dont 1 240 scientifiques, ainsi que sur un réseau mondial d'environ 200 partenaires.

Depuis 40 ans, les scientifiques du Cirad partagent et co-construisent avec les pays du Sud des connaissances et des solutions innovantes pour préserver la biodiversité, la santé végétale et animale, et rendre ainsi les systèmes agricoles et alimentaires plus durables et résilients face aux changements globaux

Le Cirad et l'observatoire des forêts aménagées

Le Cirad (UR Forêts et sociétés, sous le pilotage de Plinio Sist) co-produit avec de nombreux partenaires un observatoire des forêts tropicales aménagées, recensant les dispositifs de recherche forestière sur 12 pays avec un accent sur les forêts tropicales humides (Côte d'Ivoire, RCA, Guyane, Indonésie, Amazonie, ..). Cet Observatoire (***Tropical Managed Forests Observatory, TmFO***) s'intéresse à la résilience des forêts tropicales exploitées dans le but de formuler des recommandations pour une sylviculture durable : <https://ur-forets-societes.cirad.fr/dans-le-monde/observatoires/tmfo>

Vous trouverez ci-après l'article de Plinio Sist de l'UR Forêt Société du CIRAD

<https://theconversation.com/dans-les-forets-tropicales-des-observatoires-pour-evaluer-limpact-de-lexploitation-du-bois-231069>



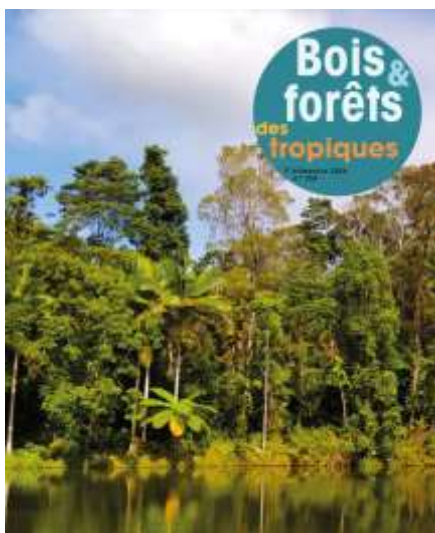
Commentaires AFT :

Cette démarche rejoint les attentes de l'AFT et en particulier de notre collègue et adhérent AFT Jean Guy Bertault, fortement impliqué dans la création, la mise en place et le suivi de plusieurs de ces dispositifs.

En complément, l'AFT rappelle l'importance des dispositifs en forêt tropicale sèche, également mis en œuvre dans les pays d'Afrique subsaharienne notamment par le Cirad, lesquels permettant une intégration dans de tels observatoires ou la mise en place d'un observatoire spécifique similaire.

Ci-après un rappel de quelques bilans sur certains dispositifs de recherche en forêt sèche :

- Dispositifs en forêt de **Tiogo au Burkina Faso** : <https://agritrop.cirad.fr/389689/>
- Dispositifs en forêt de **Tiogo et Laba au Burkina Faso** : <https://agritrop.cirad.fr/327311/>
- Dispositif en forêt de Laf au **Nord Cameroun**
: <https://revues.cirad.fr/index.php/BFT/article/view/19619>
- Aménagement de la forêt classée de **Koumpentoum au Sénégal** : <https://agritrop.cirad.fr/319774/>
- Aménagement des brousses tigrées au **Niger** : <https://typeset.io/pdf/amenagement-villageois-des-brousses-tachetees-au-niger-1ere-4nxnzyyrrj.pdf>



Bois et Forêts des Tropiques

Appel aux publications de Bois et Forêts des Tropiques - Spécial

Recherche :

Innovations et transferts dans l'Outre-mer : **Initiatives et retours**

d'expériences du réseau ultramarin.

organisé à La Réunion, France

Soumettez vos articles jusqu'au

25/09/2024.

FRM en appui technique à l'OFAC



L'**Observatoire des forêts de l'Afrique centrale (OFAC)** , créé en 2007, publie des informations, des données, des analyses,...,sur l'état des forêts de cette région d'Afrique (10 pays concernés) et en particulier sur les évolutions de ses forêts et de ses aires protégées comme des projets forestiers.

Le site de l'OFAC intégrant les bilans des diverses missions et projets menés s'enrichit donc en permanence : <https://www.observatoire-comifac.net/>

L'objectif général de l'Observatoire s'inscrit en effet dans le contexte de la mise en œuvre du Plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), pour une meilleure contribution des ressources naturelles à la lutte contre la pauvreté des populations locales. Il permet ainsi à l'ensemble des pays de la COMIFAC et à leurs partenaires de disposer des outils essentiels de pilotage et de partage des connaissances pour une meilleure gouvernance et une gestion durable des écosystèmes forestiers.

Un consortium constitué des acteurs suivants : CIFOR, CIRAD, FRM et l'Université Catholique de Louvain, appuie l'**Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC)** , cellule spécialisée de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC).

Dans le cadre de cet appui, **FRM vient de publier une étude sur les projets forestiers du marché volontaire du carbone dans l'espace COMIFAC.**

Rapport d'étude FRM téléchargeable sur :

https://frm.group/wp-content/uploads/RapportEtudeCarbone_RIOFAC_30052024-2.pdf



Des nouvelles de l'AIFM

L'Association Internationale des Forêts Méditerranéennes (AIFM) est un partenaire précieux de l'Association des Forestiers Tropicaux et d'Afrique du Nord . Nous partageons une passion commune pour la préservation et la gestion durable des forêts chaudes, et nos deux associations collaborent étroitement pour faire avancer cet objectif.

Cette collaboration entre l'AIFM et l'AFT s'est par exemple concrétisée avec l'édition du livre : **« *Vivre et travailler en forêt au Maghreb - Regards croisés* » aux éditions de l'Harmattan.**

Dans le cadre de ce partenariat, nous avons conclu des adhésions croisées en tant que personnes morales. Nos deux associations ont convenu d'échanger régulièrement sur leurs activités respectives et de mener des projets en commun lorsque cela est possible et mutuellement bénéfique.

Nos membres respectifs peuvent bien évidemment également adhérer en leur nom à l'autre association !

Adhésion AIFM : <https://aifm.org/nous-soutenir/>

L'AIFM nous invite à la 8ème Semaine Forestière Méditerranéenne



La [Semaine Forestière Méditerranéenne](#) (SFM) est un événement majeur qui réunit des acteurs du monde entier passionnés par la préservation et la gestion durable des forêts méditerranéennes. Organisée notamment par la FAO, l'EFIMED, l'UICN-Med et l'AIFM, elle offre une plateforme d'échange et de collaboration unique pour les chercheurs, les gestionnaires forestiers, les ONG, les décideurs politiques et le grand public.

Ayant pour thème : « **Travailler ensemble pour des forêts méditerranéennes durables et résilientes - Vers une feuille de route collaborative** », la [8ème Semaine forestière méditerranéenne](#) (8SFM) se tiendra du 4 au 8 novembre 2024 à Barcelone, en Espagne.

Au cours de cette semaine intense, six sessions plénières seront présentées pour explorer les enjeux actuels auxquels font face les forêts méditerranéennes, partager les connaissances et les meilleures pratiques, et proposer des solutions innovantes pour un avenir durable de ces précieux écosystèmes.

Plusieurs visites de terrain sont également proposées ainsi que des événements parallèles et une exposition de posters présentant les différentes initiatives en cours visant une gestion durable des forêts méditerranéennes.

L'AIFM est fière d'organiser et d'animer avec l'UICN Med la 3ème session plénière de la 8SFM . Cette session plénière portera sur le thème : « De la politique à la mise en œuvre – Adapter le Cadre Mondial pour la Biodiversité pour préserver et restaurer la biodiversité des forêts méditerranéennes ».

Trois webinaires préparatoires à cette session seront proposés du 23 septembre à fin octobre. Plus d'informations suivront sur les sites de l'AIFM et de la 8SFM.

L'AIFM présentera également deux événements parallèles pour présenter ses projets en cours :

- le projet [RESCOM](#) mené avec le [Consortium Méditerranéen pour la Biodiversité](#) ,
- le projet Interreg Euro-MED [StrategyMedFor](#) - Stratégie pour la Gestion Durable des Forêts Méditerranéennes.

Enfin, l'AIFM présentera trois posters pendant cette 8ème Semaine Forestière Méditerranéenne pour présenter les projets RESCOM, StrategyMedFor et [INTEGRADIV](#) - « Conservation efficace des forêts méditerranéennes : une évaluation intégrée des moteurs et de la vulnérabilité des modèles de biodiversité multi-taxons, multi- facettes et multi-échelles » .

Pour tous compléments, vous pouvez contacter : alain.chaudron@aifm.org

Infos AFT



Rencontres AFT 2024

**Rencontres AFT dans le Lot
du 18 au 22 septembre 2024
avec la participation de nos deux adhérents
congolais**

Inscriptions encore ouvertes .

Contact et inscriptions :

Jean-Guy Bertault : jgbertault@yahoo.fr



Nouveaux adhérents AFT en 2024

**L'AFT souhaite la bienvenue à Denis
Depommier** , nouvel adhérent de l'AFT, qui a
travaillé à différents postes au CIRAD, en
Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de
l'Est et en Inde.

Association des Forestiers Tropicaux et d'Afrique du Nord

s/c Bernard Mallet, 10, le Félibre, 34980, Montferrier-sur-Lez France

www.assofortrop.fr

contact@assofortrop.fr

Cet email a été envoyé à ac.lebahy@wanadoo.fr

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

